

MARCHE D'OTTAWA.

Samedi, 1

Viande—Mouton par livre, 7c à 9c.
Lard, par 100 livres, \$7.50 à \$7.75.
Bœuf, par 100 livres, \$7.00 à \$7.25.
Cane à 5c à 6c la livre.
Volailles—Volailles, par couple, 60c à 75c; poulets, par couple, 45c à 50c; dindons, la pièce, \$1 à \$1.40; oies, 50 à 60c; canards, par couple, 75c à 80c.

Laiterie—Beurre en tincette, par livre, 20c à 22c; beurre frais, par livre, 22c à 25c; beurre, salé, par livre, 18c à 20c; fromages, par livre, 17c à 18c; oeufs, par douzaine, 10c à 11c.

Légumes—Pommes de terre, par poche, 50c à 60c; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.80; panais, par minot, 40c à 45c; oignons, par minot, \$1.50.

Grains—Blé de sarreaux, par minot, 40 à 45c; avoine, par minot, 30c à 32c; maïs, par minot 65 cents; pois, par minot, 75c à \$1; orge, par minot, 45c à 50c; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35.

Farine—Extra double, par brl. \$7 à \$7.25; extra, par brl. \$6.75 à \$7; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50. provenant de brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c.

Divers—Miel, par livre, 10 à 12c; saindoux, par livre, 10c à 12c; suif, 5c à 6c; laine fine, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c; foin, par tonne, \$6 à \$6.50; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00.

Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7; peaux de veau, 10c à 12c la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune.

Bois, de \$3.00 à \$3.25 la corde.

MARCHES ÉTRANGERS.

New-York, 30

Coton, ferme 12 9/16
Farine de seigle, tranquille et sans chan gement.
Blé, de 1.24 à 1.26
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 52 1/2 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90 1/2.
Avoine, tranquille et ferme, à 47.
Suif, tranquille et ferme, \$4 à 60.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.40.
Saindoux, 7.43.

Chicago, 30

Farine, tranquille et nominale, reçu 8,592 brs.
Blé, 1.14 1/2
Blé d'Inde, 36 comptant.
Avoine, 29 1/2
Lard nominal à \$10.15 1/2.
Saindoux 7.10.

Milwaukee, 30

Blé, No 1, 1.11

Londres, 30.

Consolidé, 99 3/16 sur compte, \$4 11 1/4.
\$4 11 1/4, Brés, 45 1/2, do Prof, 00. 11 1/2 Cent. 104 1/2.

Liverpool, 30.

Otton actif et plus ferme, 1/4 et 1/4, d. Orsins 6 1/2.

Coton s. d. s. d.
Blé du Printemps 11 3/4 à 13 1/8
Blé d'Inde 10 1/2 à 11 3/4
Blanc d'Hiver 9 1/2 à 10 1/2
Treffle 10 1/2 à 10 3/4
Blé d'Inde 5 2/4 à 5 3/4
Saindoux 2 1/2 à 2 3/4
Lard 60 à 60 1/2
Suif 6 1/2 à 6 3/4
Pois 7 1/2 à 7 3/4
Pores frais 2 1/2 à 2 3/4
Saindoux 35 à 35 1/2
Lard 60 à 60 1/2
Suif 6 1/2 à 6 3/4
Bœuf 75 à 75 1/2
Fromage 15 à 15 1/2

MARCHE EN GROS.

Montréal, 30

Farine—Supérieure extra 6 00 à 6 05
Extr. supérieure 5 05 à 6 00
De gros 4 05 à 5 00
Extr. du printemps 0 00 à 6 00
Superfine 5 25 à 5 30
Farine forte de boulanger 4 80 à 5 00
Moyenne 4 35 à 4 50
Recouverte 0 00 à 0 00
Farine en sac de Hart & Co. 2 88 à 3 00
Farine en sac de la Cité (livrée) 3 15 à 3 20
Farine d'avoine 3 50 à 4 00
Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00.
BLE—rouge et blanc d'hiver \$1.35 à 1.40.
BLE—d'Inde, \$1.38 à 1.40.
AVOINE 30 à 32c, par 32 livres.
ORGE—55 à 65c.
POIS—85 à 90c, par 60 lbs.
SEIGLE, 79 à 80c.
Lard, \$14.50 à \$15.00.
Saindoux, 10 à 11 1/2.
Jambon, 10 à 11 1/2.

BOURSE.

30 avril

VALSEURS.

Acheteurs de 1871

Remise de Montréal 40 157 1/2
Remise de Québec 40 156 1/2
Remise de St-Jérôme 40 156 1/2
Remise de St-Hubert 40 156 1/2
Remise de St-Léonard 40 156 1/2
Remise de St-Roch 40 156 1/2
Remise de St-Sauveur 40 156 1/2
Remise de St-Vincent 40 156 1/2
Remise de St-Yves 40 156 1/2
Remise de Trois-Rivières 40 156 1/2
Remise de Longueuil 40 156 1/2
Remise de Sorel 40 156 1/2
Remise de St-Jovite 40 156 1/2
Remise de St-Basile 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Grand 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Petit 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Vieux 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Neuf 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Grand 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Petit 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Vieux 40 156 1/2
Remise de St-Basile-le-Neuf 40 156 1/2

MAISON D'ÉDUCATION

MAISON DES ÉLÈVES.
CONGREGATION DE NOTRE-DAME, RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

Le second semestre de cette institution commença le 1er de Février. Les cours d'études sont complets et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à M. SAINT-GABRIEL, Supérieure.

Ottawa, 2 février 1880.

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Doures et plaqués de toutes sortes.

AU PLUS BAS PRIX.

45, Rue RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879.

POUR VOTRE

423 RUESUSSEX,
OTTAWA.

Papier, Articles de Bureau
ET, D'ÉCOLE.

AINS, OTIE

Livres d'Histoire, de Prières,
etc., etc.

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

E. G. LAVERDURE,



Plombier, gazier et Ferblantier

FAISANT DE
COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ

ET CONNEXEURS DE

FOURNAINES A AIR CHAUD.

Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galva-
nisées faites d'après le mode le plus
amélioré et à des prix très modérés, qui
peut être certifié, et des certificats peuvent
être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Four-
neaux et de Salons, des plus beaux et
résistants à l'usage. Aussi des Pompes
à Bière et à Eau de toutes espé-
ces. Foyers, Laitiers, Tô-
yeux, en main,
au plus bas
prix

Ouvrages et réparations faites promptement
à des prix réduits.

Ottawa, 1er Janvier 1880.

M. J. P. MURPHY,

FLOMBIER,
Poscar de tuyaux de vapeur
et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc.
151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRS en Cuivre Poli, en
FER GALVANISÉ, en ZINC, etc.
CABINETS D'AISSANCE, EVIDERS, etc.
placés de la manière la plus convenable.
Articles de toute sorte pour plombiers.
Toutes les commandes sont promptement
exécutées.

J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Ian.

\$7.00 LA DOUZAINES.

140 doz. de Haches,

FABRIQUÉES AVEC

Le meilleur Acier de Firth,

EXCELLENTES sous tous LES RAPPORTS

MANN & CIE.
Ottawa, 13 août 1879.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Man-
dataires, Solliciteurs, Notaires, etc.,
No. 31 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le
Russell House.

W. H. WALKER, et A. P. McINTYRE,
Ottawa, 26 Dec. 1878.

HOTEL

JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa
Antoine Champagne, prop.

L'ombibus de l'hôtel part du coin des rues
Murray et Sussex à tous les jours, à l'ar-
rival du bus de tous les chemins de fer,
et prendra des voyageurs moyennant
25 cts. par tête. L'ambasseur les voyageurs
des stations en ville pour le même prix.
Ottawa, 11 février 1880.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS OTTAWA.

J. A. COUIN,

Propriétaire.

Situé au centre des affaires et
tout près des édifices du parle-
ment, cet hôtel est le rendez-vous
de tous les hommes d'affaires et
continue à tenir son rang parmi
les premiers hôtels du pays.

Ottawa, 20 octobre 1879. Ian.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-à-vis le Palais de Justice.
MONTREAL.

Le soussigné remercie ses amis et le pu-
blic d'Ontario en général pour leur encoû-
rement libéral. Il a l'honneur de les
informer qu'il a ajouté

CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES
à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques
Cartier.

Le public trouvera tout le confort à
DES PRIX MODÉRÉS
et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux
premiers hôtels de la Péninsule.

I. B. DUROCHER,
Propriétaire

2 mai 1879.

RÉOUVERTURE

RESTAURANT METROPOLITAIN
(Partie Est, pont des Sapeurs.)

P. BRANNEN a l'honneur d'informer ses
amis et le public en général qu'il vient
d'ouvrir et d'organiser

LE METROPOLITAIN
de la manière la plus grandiose. Le buffet
comprend les liqueurs les plus fines et les
cigars les plus exquis. REPAS servis à
toute heure.

P. BRANNEN,
Propriétaire.
Ottawa, 14 août 1879. Ian.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON
A. BEUZELIN,
PROPRIÉTAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions mo-
dérées. La seule maison tenue d'après
le système européen. On y prépare des dé-
jeuners de noce, d'anniversaire, soupers pu-
blics et privés, pour toutes les parties du
pays.

Ottawa, 3 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET,

FABRICAN
D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ,
DE BIÈRES DE GINGEMBRE,
ET DE TOUS LES
DIFFÉRENTS SORTES DE SIROPS.
SYRHONS PATENTÉS.

Met également en bouteille et expédie les
CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES DES
SOURCES DE CALEDONIA.

FABRIQUE, 494 RUE SUSSEX,
EN FACE LA RUE NUBRYLL,
OTTAWA.
Ottawa, 9 mai 1879.

Hotel "Lorne"

Pension de première classe à des
PRIX MODÉRÉS.
La bar est fournie de vins, liqueurs
et cigares de choix.

15, Rue YORK, OTTAWA.

Me. F. X. GROULX.

Hotel Johnson

50, RUE YORK.

JOHN JOHNSON, propriétaire.

Logements magnifiques et prix peu élevés.

Ottawa, 31 juillet 1879. Ian.

Les Bains Turcs

126 RUE ALBERT.

Pour Dames (femmes à leur
service) de 10 a. m. à 3 p. m.
Pour Messieurs de 7 à 10 a. m.
et de 2 à 4 p. m. 3 à 11 p. m.

Le Dr. LOGAN a son bureau dans la
bâtime même, où il peut être consulté pro-
fessionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de
de 6 à 8 p. m.

Ottawa, 9 juillet 1879. Ian.

MOSKOVITZ et PEARSON, Avocats, No-
taires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le
Russell House, Ottawa, au dessus du magasin
de Gibson, coutelier.

Argon à prêter sur propriétés foncières.

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'Opinion Pu-
blique, non reliée, est en vente à ce bureau.
Prix.....\$30.00

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

SOUSMISIONS POUR PONTS EN FER

DES SOUSMISIONS adressées au soussi-
gné seront reçues jusqu'à midi,
SAMEDI, le 15 de MAI, pour la construction
de ponts de fer sur les affluents de l'est et de
l'ouest du Lac des Bois.

On peut obtenir des plans et devis en
s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef
à Ottawa, le ou après le 15 Avril.

Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.
Dépt. des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 1er Avril 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SOUSMISIONS POUR RÉSERVOIR D'EAU EN POMPES

DES SOUSMISIONS adressées au soussi-
gné seront reçues jusqu'à midi,
SAMEDI, le 15 mai courant pour la construc-
tion de réservoirs, pour l'alimentation des
locomotives, sur différents points sur le pa-
cours du chemin de fer canadien du Paci-
fique. Les réservoirs devront être à l'épreuve
de la gelée, ainsi que les pompes et leurs ap-
pareils; elles devront être mises par le vent
ou la vapeur, selon les localités.

On peut obtenir les plans et devis en
s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef
à Ottawa, le ou après le 15 avril.

Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.
Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 1er avril 1880.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SOUSMISIONS POUR CANAL WELLAND

DES SOUSMISIONS cachetées, adressées
au soussigné (le Secrétaire du départe-
ment des Canaux et Chemins de Fer du
Canada) et portant l'endos de "contrats
soumis pour différents ponts à construire sur
le Canal Welland," seront reçues au bureau
jusqu'à MARDI, le 15e jour de JUIN pro-
chain, pour la construction de ponts mobiles
sur différents endroits sur le Canal
Welland. Les ponts devant traverser des
bois, et ceux qui serviront au chemin de fer
devront être d'acier trempé.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après le 31 MAI prochain. On peut égale-
ment obtenir des blancs de soumission en
faisant la demande.

Les personnes désirant faire des offres
doivent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés, et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est
pas rempli d'une façon convenable, cette
somme sera retenue au gouvernement.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement, et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent, sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur général, à huit jours de
date de cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

Les personnes désirant faire des offres doi-
vent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour les ponts de chaque écluse. Si le
contrat n'est pas rempli d'une façon conve-
nable, cette somme est acquise au gouverne-
ment.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur, à huit jours de date de
cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

Les personnes désirant faire des offres doi-
vent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour les ponts de chaque écluse. Si le
contrat n'est pas rempli d'une façon conve-
nable, cette somme est acquise au gouverne-
ment.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur, à huit jours de date de
cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

Les personnes désirant faire des offres doi-
vent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour les ponts de chaque écluse. Si le
contrat n'est pas rempli d'une façon conve-
nable, cette somme est acquise au gouverne-
ment.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur, à huit jours de date de
cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUSMISIONS cachetées, adressées
au soussigné (le Secrétaire du départe-
ment des Canaux et Chemins de Fer du
Canada) et portant l'endos de "contrats
soumis pour différents ponts à construire sur
le Canal Welland," seront reçues au bureau
jusqu'à MARDI, le 15e jour de JUIN pro-
chain, pour la construction de ponts mobiles
sur différents endroits sur le Canal
Welland. Les ponts devant traverser des
bois, et ceux qui serviront au chemin de fer
devront être d'acier trempé.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après le 31 MAI prochain. On peut égale-
ment obtenir des blancs de soumission en
faisant la demande.

Les personnes désirant faire des offres
doivent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés, et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est
pas rempli d'une façon convenable, cette
somme sera retenue au gouvernement.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement, et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent, sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur général, à huit jours de
date de cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

Les personnes désirant faire des offres doi-
vent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour les ponts de chaque écluse. Si le
contrat n'est pas rempli d'une façon conve-
nable, cette somme est acquise au gouverne-
ment.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement, et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent, sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur, à huit jours de date de
cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

AVIS AUX MECANICIENS-ENTREPRENEURS

DES SOUSMISIONS cachetées, adressées
au soussigné (le Secrétaire du départe-
ment des Canaux et Chemins de Fer du
Canada) et portant l'endos de "contrats
soumis pour différents ponts à construire sur
le Canal Welland," seront reçues au bureau
jusqu'à MARDI, le 15e jour de JUIN pro-
chain, pour la construction de ponts mobiles
sur différents endroits sur le Canal
Welland. Les ponts devant traverser des
bois, et ceux qui serviront au chemin de fer
devront être d'acier trempé.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après le 31 MAI prochain. On peut égale-
ment obtenir des blancs de soumission en
faisant la demande.

Les personnes désirant faire des offres
doivent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés, et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est
pas rempli d'une façon convenable, cette
somme sera retenue au gouvernement.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement, et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent, sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur général, à huit jours de
date de cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

CANAL LACHINE

AVIS AUX MECANICIENS-ENTREPRENEURS

DES SOUSMISIONS cachetées, adressées
au soussigné (le Secrétaire du départe-
ment des Canaux et Chemins de Fer du
Canada) et portant l'endos de "contrats
soumis pour différents ponts à construire sur
le Canal Welland," seront reçues au bureau
jusqu'à MARDI, le 15e jour de JUIN pro-
chain, pour la construction de ponts mobiles
sur différents endroits sur le Canal
Welland. Les ponts devant traverser des
bois, et ceux qui serviront au chemin de fer
devront être d'acier trempé.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après le 31 MAI prochain. On peut égale-
ment obtenir des blancs de soumission en
faisant la demande.

Les personnes désirant faire des offres
doivent fournir les garanties nécessaires; les
soumissions ne seront prises sous considéra-
tion que si elles sont faites sur blancs im-
primés, et si les signatures correspondent à la
raison sociale des soumissionnaires. Les sou-
missionnaires devront déposer une somme de
\$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est
pas rempli d'une façon convenable, cette
somme sera retenue au gouvernement.

Les chèques seront rendus aux personnes
dont les propositions ne seront pas accep-
tées.

Comme garantie de l'exécution du contrat,
l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont
fait des offres au gouvernement, et dont la
soumission sera acceptée, auront à faire un
dépot de cinq pour cent, sur la somme totale
du contrat. Ce montant devra être déposé au
crédit du receveur général, à huit jours de
date de cet avis.

L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-
vingt-dix pour cent sur la somme des tra-
vaux exécutés en vertu de son contrat.

Les plans, devis et conditions générales
peuvent être consultés à ce bureau le et
après JEUDE le 20me jour de MAI prochain.

On peut également obtenir des blancs de
soumission en faisant demande.

THOMAS MAY,

AGENT GÉNÉRAL POUR OTTAWA.
BUREAU PRINCIPAL:
210 RUE SPARKS,
Succursale sous la direction de M.
Bélangier,
284, RUE D'ALGUEVILLE,
Entre les rues Clarence et Murray,
Ottawa, 25 nov., 1879

GIBSON, FILLS ET WARNOCK,
MANUFACTURIERS DE
Biscuits
pour le commerce de gros.

Le plus grand blisement de la vallée
d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au
moyen d'un fourneau mobile qui a une capaci-
té de 20 quarts de leur par jour.

Nos employés sont des premières mains du
pays. Nous nous occupons de tout le com-
merce de gros seulement et garantissons
plaine satisfaction.

GIBSON, FILLS ET WARNOCK,
Coin des rues Bank et Queen.

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures
maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a
ajouté à son atelier de bijouterie et
d'horlogerie un magasin très com-
plet de bijoux, tabac, pipes, etc.,
etc., etc.

No. 18, RUE RIDEAU,
CÔTÉ DU PONT DES SAPEURS.

N. B.—M. PETIT profite de cette occasion
pour remercier le grand nombre de clients
qui ont bien voulu l'honneur de leur patro-
nage et leur souhaiter une heureuse année

Ottawa, 11 juillet 1879. Ian.

O'GARA, LAPIERRE & REMON,

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Bureau, Block de Bay, rue Sparks, Ottawa.
Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON

100

Canaris Chanteurs

CHEZ
ESMONDES

Williams' Singer

LA MEILLEURE
MACHINE À COUDRE
DU MONDE.

N'a pas son égale pour lesai,
la durée et l'étendue de l'ou-
vrage fait.

2000
SONT
MAINTENANT EN USAGE
A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne don-
ne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,
AGENT GÉNÉRAL POUR OTTAWA.

BUREAU PRINCIPAL:
210 RUE SPARKS,
Succursale sous la direction de M.
Bélangier,
284, RUE D'ALGUEVILLE,
Entre les rues Clarence et Murray,
Ottawa, 25 nov., 1879

SAM'S HOTEL,

Rue York,

EN FACE DU MARCHÉ,

L'un des premiers Hotels
d'Ottawa

BONNES CHAMBRES,
BONNE TABLE,
BONS VINS

Les personnes visitant Ottawa durant la
session feront bien de rendre visite à cet
hôtel.
Ottawa, 5 février 1880.

100
Canaris Chanteurs

CHEZ
ESMONDES

Williams' Singer

LA MEILLEURE
MACHINE À COUDRE
DU MONDE.

N'a pas son égale pour lesai,
la durée et l'étendue de l'ou-
vrage fait.

2000
SONT
MAINTENANT EN USAGE
A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne don-
ne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,
AGENT GÉNÉRAL POUR OTTAWA.

BUREAU PRINCIPAL:
210 RUE SPARKS,
Succursale sous la direction de M.
Bélangier,
284, RUE D'ALGUEVILLE,
Entre les rues Clarence et Murray,
Ottawa, 25 nov., 1879

DEMENAGEMENT dans Ontario-Ouest!

Le collectionnaire de l'Opinion Pu-
blique, non reliée, est en vente à ce bureau.
Prix.....\$30.00

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

SOUSMISIONS POUR PONTS EN FER

DES SOUSMISIONS adressées au soussi-
gné seront reçues jusqu'à midi,
SAMEDI, le 15 de MAI, pour la construction
de ponts de fer sur les affluents de l'est et de
l'ouest du Lac des Bois.

On peut obtenir des plans et devis en
s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef
à Ottawa, le ou après le 15 Avril.

Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.
Dépt. des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 1er Avril 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SOUSMISIONS POUR RÉSERVOIR D'EAU EN POMPES

DES SOUSMISIONS adressées au soussi-
gné seront reçues jusqu'à midi,
SAMEDI, le 15 mai courant pour la construc-
tion de réservoirs, pour l'alimentation des
locomotives, sur différents points sur le pa-
cours du chemin de fer canadien du Paci-
fique. Les réservoirs devront être à l'épreuve
de la gelée, ainsi que les pompes et leurs ap-
pareils; elles devront être mises par le vent
ou la vapeur, selon les localités.

On peut obtenir les plans et devis en
s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef
à Ottawa, le ou après le 15 avril.

Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.
Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 1er avril 1880.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SOUSMISIONS POUR CANAL WELLAND

DES SOUSMISIONS cachetées, adressées
au soussigné (le Secrétaire du départe-
ment des Canaux et Chemins de Fer du
Canada) et portant l'endos